

Conseil départemental de Vaucluse

R A P P O R T D E M . L E P R E S I D E N T

- A LA COMMISSION PERMANENTE N°2016-359
 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

SERVICE INSTRUCTEUR	: Direction de l'Aménagement et du Développement Durable Service Planification et Gestion Urbaine
COMMISSION(S)	: Agriculture - Eau - Environnement
TITRE	APPROBATION DU PROJET DE PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS ISSUS DE CHANTIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU VAR

ex	D/R	Compte	Fonction	Ligne de crédit ou Programme ou Opération	n° d'AP ou n°dAE	Crédits votés CP ou AP ou AE	Incidence financière du rapport
2016	D						,00

Par courrier du 2 mars 2016, en application du R541-41-9 du code de l'environnement, le Conseil départemental du Var soumet pour avis, au Conseil départemental de Vaucluse, le projet départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics (ci-après dénommé « plan déchets BTP »), accompagné du rapport environnemental s'y afférent.

Le projet de Plan et le rapport ont été approuvés par la commission consultative en charge de l'élaboration et du suivi du plan déchets BTP du Var, le 28 janvier 2016.

Considérant que le Département du Var a raisonné, pour la gestion des déchets produits sur son territoire, par bassin de vie inclus dans son périmètre administratif et que le bassin Barjols Haut Var Verdon limitrophe du Vaucluse sera doté à terme des équipements nécessaires aux dits déchets, il est proposé de donner un avis favorable au projet proposé.

Cet avis est sans incidence sur le budget départemental.

LE PRESIDENT,



Maurice CHABERT